

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds négocié en bourse (« FNB »). Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement en téléphonant au numéro sans frais 1-800-387-0615, en écrivant à Corporation Financière Mackenzie, 180, rue Queen Ouest, Toronto, Ontario M5V 3K1, en visitant notre site Web à l'adresse www.placementsmackenzie.com ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire du rapport financier intermédiaire, des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du FNB. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au prospectus et à l'aperçu du FNB, lesquels peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Pour connaître la valeur liquidative courante par part du FNB et obtenir des renseignements plus récents sur les événements généraux du marché, veuillez visiter notre site Web.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport peut renfermer des énoncés prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir. Un énoncé prospectif est un énoncé de nature prévisionnelle qui est assujéti ou fait référence à des événements ou à des facteurs à venir, ou comprend des termes tels « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « préliminaire », « typique » et autres expressions similaires. De plus, ces déclarations peuvent être liées à des mesures commerciales futures, au rendement futur d'un fonds ou d'un titre ainsi qu'aux stratégies ou perspectives de placement futures. Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, assujétis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les énoncés prospectifs. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements apportés aux lois et règlements en matière de valeurs mobilières, les changements au chapitre des lois fiscales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, les éclosions de maladies ou les pandémies (comme la COVID-19) et la capacité de Mackenzie à attirer des employés clés ou à les conserver. La liste des risques, incertitudes et hypothèses précités n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à soigneusement prendre en compte ces facteurs et d'autres facteurs et vous mettons en garde contre une confiance exagérée en ces énoncés prospectifs.

Tout énoncé prospectif présenté dans le présent rapport n'est valable qu'à la date du présent rapport. Le lecteur ne doit pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.



FNB DE REVENU FIXE CANADIEN DE BASE PLUS MACKENZIE

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le 5 juin 2023

Cette analyse du rendement du Fonds par la direction présente les opinions de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du FNB au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023 (la « période »). Si le FNB a été établi au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement.

Dans le présent rapport, « Mackenzie » et « le gestionnaire » désignent la Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du FNB. Par ailleurs, « valeur liquidative » signifie la valeur du FNB calculée aux fins de souscriptions et de rachats, laquelle est à la base de l'analyse du rendement du FNB.

Veuillez lire la rubrique *Un mot sur les énoncés prospectifs* à la première page du présent document.

Objectif et stratégies de placement

Le FNB cherche à offrir un flux de revenu régulier, tout en misant sur la préservation du capital, et ce, en investissant principalement dans des titres à revenu fixe de sociétés et de gouvernements et/ou des titres adossés à des créances du Canada de première qualité dont l'échéance est de plus de un an et il peut consacrer jusqu'à 30 % de son actif aux placements étrangers.

Risque

Les risques associés au FNB demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus du FNB.

Le FNB convient aux investisseurs ayant un horizon de placement de court à moyen terme qui cherchent à intégrer un fonds canadien de titres à revenu fixe à leur portefeuille, en mesure de composer avec la volatilité des marchés obligataires et qui ont une tolérance faible au risque.

Résultats d'exploitation

Rendement des placements

Au cours de la période, le FNB a dégagé un rendement de $-2,2\%$ (après déduction des frais et charges), comparativement à un rendement de $-2,0\%$ pour l'indice des obligations universelles FTSE Canada. Tous les rendements des indices sont calculés en fonction du rendement global en dollars canadiens. Les investisseurs ne peuvent investir dans un indice sans engager des frais, charges et commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les rendements de l'indice.

En réaction à l'inflation obstinément élevée, la Banque du Canada a relevé son taux directeur de 400 points de base au cours de la période, le faisant passer de $0,50\%$ à $4,50\%$. Par conséquent, les taux des obligations du gouvernement du Canada ont augmenté. Les taux des obligations gouvernementales à court terme ont augmenté de façon plus marquée, car ces titres ont tendance à être plus sensibles aux mesures prises par les banques centrales. L'augmentation des taux des obligations gouvernementales a également entraîné une hausse importante des taux des obligations de sociétés canadiennes.

Le FNB a inscrit un rendement comparable à celui de l'indice, la sous-pondération des obligations provinciales ayant contribué au rendement. Le FNB affichait une durée globalement plus courte (sensibilité moindre aux taux d'intérêt) que celle de l'indice, ce qui a aussi été favorable. En revanche, les placements en prêts à terme et la surpondération des obligations de sociétés ont nuï aux résultats. Du côté des obligations de sociétés, la sélection de titres des secteurs des services financiers et des produits industriels a nuï aux résultats.

La couverture des placements en devises a entravé le rendement en raison de l'appréciation générale des devises couvertes par rapport au dollar canadien.

Le FNB détenait des contrats à terme standardisés sur obligations gouvernementales pour gérer la durée, ce qui a eu un effet positif sur le rendement.

Au cours de la période, l'équipe de gestion de portefeuille a accru l'exposition du FNB aux obligations fédérales canadiennes en raison de la sensibilité plus élevée de l'économie canadienne aux taux d'intérêt, tandis que le poids des obligations gouvernementales étrangères, plus particulièrement les titres du Trésor américain, a diminué. L'exposition aux prêts à terme a diminué en réaction aux coûts d'emprunt plus élevés, compte tenu de la nature à taux variable des prêts.

Actif net

Au cours de la période, l'actif net du FNB a augmenté de $2,8\%$ pour s'établir à 531,9 millions de dollars. Cette variation est principalement attribuable à une perte nette de 10,5 millions de dollars (y compris tout revenu d'intérêts et/ou de dividendes) provenant du rendement des placements, après déduction des frais et charges, et à une augmentation de 24,8 millions de dollars attribuable aux opérations nettes des porteurs de parts (y compris les ventes, les rachats et les distributions en espèces).

Événements récents

L'équipe de gestion de portefeuille s'attend à ce que la volatilité et l'incertitude sur les marchés des titres à revenu fixe persistent jusqu'à la fin de 2023. En fin de période, l'inflation au Canada et aux États-Unis reculait, mais demeurait élevée, et la Banque du Canada a marqué une pause en ce qui concerne les hausses de son taux directeur. L'équipe s'attend à ce que les banques centrales continuent d'évaluer l'impact des taux d'intérêt sur l'inflation et la croissance économique avant d'établir la politique future. En réaction à l'ampleur des hausses de taux au cours de la période, la durée du FNB au Canada a été maintenue près du niveau neutre.

L'équipe est prudente en ce qui concerne les perspectives des obligations à rendement élevé, car l'incertitude économique ébranle les données fondamentales des titres de créance. L'équipe estime que la sélection des émetteurs et une judicieuse recherche sur les titres de créance demeurent importantes pour évaluer les occasions de placement et l'équipe continue de trouver des occasions risquerendement intéressantes du côté des placements de qualité supérieure.

Le 31 mars 2023, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. a été nommé auditeur du FNB.

Transactions entre parties liées

Frais de gestion

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») pour le FNB au cours de l'exercice clos le 31 mars 2023 a été semblable au RFG de l'exercice clos le 31 mars 2022. Le total des charges payées varie d'une période à l'autre principalement en raison des variations de l'actif moyen du FNB. Les RFG sont présentés à la rubrique *Faits saillants financiers* du présent rapport. Le FNB a versé des frais de gestion au gestionnaire au taux annuel de $0,40\%$.

Les frais de gestion pour le FNB sont calculés et comptabilisés quotidiennement en tant que pourcentage de sa valeur liquidative. Le gestionnaire a utilisé les frais de gestion du FNB pour payer les coûts liés à la gestion du portefeuille de placement du FNB, y compris l'analyse des placements, la formulation de recommandations, la prise de décisions quant aux placements, la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente du portefeuille de placement et la prestation d'autres services, et pour payer tous les frais et charges (autres que certains frais précis associés au fonds qui sont décrits en détail dans le prospectus) requis pour l'exploitation du FNB.

FNB DE REVENU FIXE CANADIEN DE BASE PLUS MACKENZIE

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

Autres transactions entre parties liées

Des fonds d'investissement gérés par Mackenzie et ses sociétés affiliées peuvent investir dans le FNB conformément aux objectifs de placement de ces fonds. Au 31 mars 2023, des fonds gérés par Mackenzie détenaient 25,3 % de la valeur liquidative du FNB et des fonds gérés par Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée détenaient 1,4 % de la valeur liquidative du FNB. Toutes les transactions entre parties liées sont effectuées en fonction du cours du moment. Ces placements peuvent exposer le FNB au risque associé aux opérations importantes, tel qu'il est indiqué dans le prospectus. Mackenzie gère ce risque afin de réduire la possibilité d'incidences négatives sur le FNB ou ses investisseurs au moyen de processus comme le règlement des opérations en nature, le prélèvement de frais de création et/ou de rachat pour les opérations réglées en espèces et la détermination d'heures d'échéance appropriées pour les ordres liés à ces opérations.

Au cours de la période, le FNB a reçu 0,1 million de dollars en distributions de revenu de placements dans d'autres FNB gérés par Mackenzie pour contrebalancer des frais payés au sein de ces FNB. Rien ne garantit que ces distributions seront maintenues à l'avenir.

Le gestionnaire s'est fondé sur une approbation du comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie pour nommer KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre d'auditeur du FNB à compter du 31 mars 2023.

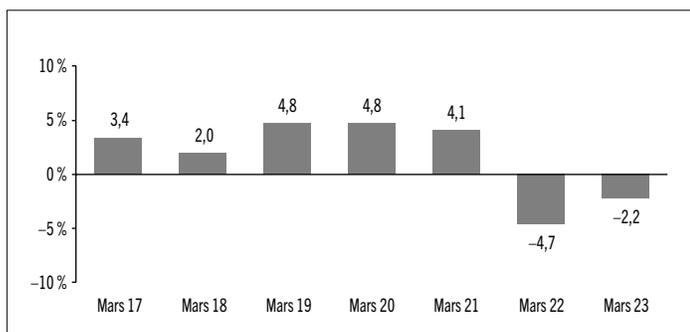
Rendement passé

Les renseignements sur le rendement passé du FNB sont présentés dans les graphiques et le tableau ci-après. Ils supposent que toutes les distributions faites par le FNB au cours des périodes présentées ont été réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. Les graphiques et le tableau ne tiennent pas compte des commissions de courtage ou de l'impôt sur le revenu payables par un investisseur et qui viendraient réduire le rendement. Le rendement passé du FNB n'est pas nécessairement indicateur de son rendement futur.

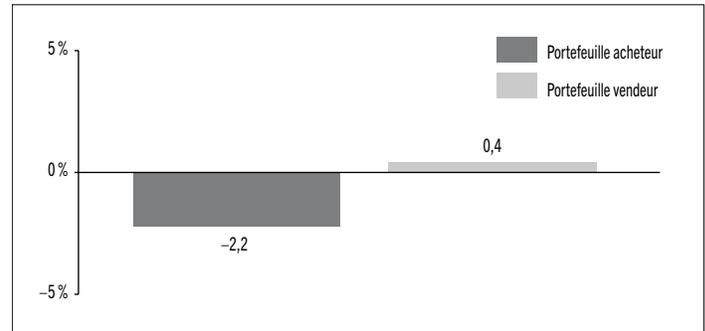
Si vous détenez ce FNB hors d'un régime enregistré, les distributions de revenu et de gains en capital qui vous sont versées augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, qu'elles vous soient versées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base rajusté des parts que vous détenez. Cela diminuerait vos gains en capital ou augmenterait votre perte en capital lors d'une vente subséquente à partir du FNB, assurant ainsi que vous n'êtes pas imposé de nouveau sur ce montant. Veuillez consulter votre conseiller fiscal en ce qui concerne votre situation fiscale personnelle.

Rendements annuels

Le graphique suivant présente le rendement du FNB pour chacune des périodes comptables indiquées. Le graphique indique, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse le dernier jour de chaque période comptable présentée d'un placement effectué le premier jour de chaque période comptable ou à la date d'établissement du FNB (19 avril 2016), selon le cas.



Le graphique suivant présente le rendement des positions acheteur et des positions vendeur du FNB pour la période close le 31 mars 2023, avant déduction des frais et charges, et compte non tenu de l'incidence des autres éléments d'actif (de passif).



Rendements composés annuels

Le tableau suivant compare le rendement global composé annuel historique du FNB à celui de l'indice ou des indices pertinents indiqués ci-après pour chacune des périodes closes le 31 mars 2023. Les investisseurs ne peuvent investir dans un indice sans engager des frais, charges et commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les présentes données de rendement.

Tous les rendements des indices sont calculés en dollars canadiens en fonction du rendement global, ce qui signifie que tous les versements de dividendes, les revenus d'intérêts courus et les paiements d'intérêt sont réinvestis.

Rendement en pourcentage :	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis l'établissement
FNB de revenu fixe canadien de base plus Mackenzie	-2,2	-1,0	1,3	s.o.	1,7
Indice des obligations universelles FTSE Canada	-2,0	-1,7	0,9	s.o.	1,1

L'indice des obligations universelles FTSE Canada est une mesure générale des obligations canadiennes ayant une échéance de plus de un an. Il est composé d'obligations fédérales, provinciales, municipales et de sociétés ayant une cote « BBB » ou supérieure.

FNB DE REVENU FIXE CANADIEN DE BASE PLUS MACKENZIE

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

Aperçu du portefeuille au 31 mars 2023

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations	90,8
Obligations	90,9
Contrats à terme standardisés sur obligations (vendeur)*	(0,1)
Fonds/billets négociés en bourse	4,3
Trésorerie et placements à court terme	3,3
Autres éléments d'actif (de passif)	1,5
Actions	0,1

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	85,9
États-Unis	6,7
Trésorerie et placements à court terme	3,3
Autres éléments d'actif (de passif)	1,5
Royaume-Uni	0,9
Australie	0,3
Mexique	0,3
Japon	0,2
Chine	0,2
Panama	0,2
Brésil	0,1
Luxembourg	0,1
Chili	0,1
Pays-Bas	0,1
Bahamas	0,1

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations de sociétés	45,0
Obligations fédérales	23,1
Obligations provinciales	21,1
Fonds/billets négociés en bourse	4,3
Trésorerie et placements à court terme	3,3
Autres éléments d'actif (de passif)	1,5
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,6
Obligations d'État étrangères	0,5
Prêts à terme	0,5
Obligations municipales	0,1

OBLIGATIONS PAR NOTE DE CRÉDIT**	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
AAA	23,9
AA	10,0
A	25,2
BBB	20,0
Inférieure à BBB	4,6
Sans note	7,2

* Les valeurs théoriques représentent -18,8 % de la valeur liquidative des contrats à terme standardisés sur obligations (vendeur).

** Les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée.

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS ACHETEUR	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Émetteur/Fonds sous-jacent	
Gouvernement du Canada 1,50 % 01-12-2031	4,9
Province de Québec 4,40 % 01-12-2055	4,3
Gouvernement du Canada 2,00 % 01-06-2032	4,2
Province de l'Ontario 3,75 % 02-06-2032	3,7
Trésorerie et placements à court terme	3,3
Gouvernement du Canada 1,50 % 01-06-2031	3,3
Gouvernement du Canada 0,75 % 01-02-2024	2,8
Province de l'Ontario 3,75 % 02-12-2053	2,4
FINB Obligations canadiennes totales Mackenzie	2,4
Gouvernement du Canada 0 % 29-02-2024	2,1
Province de l'Alberta 3,10 % 01-06-2050	2,1
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,10 % 15-03-2031	2,0
Province de Québec 3,25 % 01-09-2032	1,4
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie	1,3
Province de la Colombie-Britannique 1,55 % 18-06-2031	1,0
Fiducie du Canada pour l'habitation 1,95 % 15-12-2025	1,0
Province de l'Alberta 2,95 % 01-06-2052	0,9
Province de la Saskatchewan 2,80 % 02-12-2052	0,8
Gouvernement du Canada 0,50 % 01-12-2050	0,7
Enbridge Inc. 5,37 % 27-09-2077, rachetables 2027	0,7
FNB mondial d'obligations durables Mackenzie	0,7
Province du Manitoba 3,20 % 05-03-2050	0,6
Gouvernement du Canada 1,75 % 01-12-2053	0,6
Brookfield Renewable Energy Partners ULC 3,63 % 15-01-2027, rachetables 2026	0,6
Province de l'Ontario 4,05 % 02-02-2032	0,6
Principales positions acheteur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale	48,4

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS VENDEUR	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Émetteur	
Contrats à terme standardisés sur obligations du gouvernement du Japon à 10 ans	(0,2)
Contrats à terme standardisés sur obligations Euro-Bobl	0,1
Principales positions vendeur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale	(0,1)

Pour le prospectus et d'autres renseignements concernant le ou les fonds sous-jacents du portefeuille, veuillez consulter les adresses suivantes : www.placementsmackenzie.com ou www.sedar.com.

Les placements et pourcentages peuvent avoir changé depuis le 31 mars 2023 en raison des opérations de portefeuille continues du FNB. Les mises à jour trimestrielles des titres sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour le trimestre se terminant le 31 mars, date de clôture de l'exercice du FNB, où elles sont disponibles dans les 90 jours.

FNB DE REVENU FIXE CANADIEN DE BASE PLUS MACKENZIE

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2023

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants font état de données financières clés concernant le FNB et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB pour chaque période comptable présentée ci-après. Pour la période pendant laquelle le FNB a été établi, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date d'établissement jusqu'à la fin de cette période comptable. La date d'établissement se trouve à la rubrique *Rendement passé*.

ACTIF NET PAR TITRE DU FNB (\$)¹

	31 mars				
Parts en \$ CA (symbole boursier : MKB)	2023	2022	2021	2020	2019
Actif net, à l'ouverture	19,95	21,39	21,00	20,46	20,12
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :					
Total des produits	0,61	0,58	0,56	0,62	0,65
Total des charges	(0,06)	(0,08)	(0,09)	(0,08)	(0,10)
Profits (pertes) réalisés(e)s	(1,29)	(0,49)	0,49	0,42	0,02
Profits (pertes) latent(e)s	0,34	(0,91)	(0,77)	(0,11)	0,70
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	(0,40)	(0,90)	0,19	0,85	1,27
Distributions :					
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,49)	(0,47)	(0,40)	(0,45)	(0,61)
Des dividendes canadiens	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	(0,56)	(0,06)	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales³	(0,49)	(0,47)	(0,96)	(0,51)	(0,61)
Actif net, à la clôture	18,96	19,95	21,39	21,00	20,46

- Ces calculs sont prescrits par les règlements sur les valeurs mobilières et ne sont pas censés être un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du FNB. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part calculée aux fins de l'évaluation du FNB. Une explication de ces différences, le cas échéant, se trouve dans les *Notes annexes*.
- L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.
- Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du FNB, ou les deux.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	31 mars				
Parts en \$ CA (symbole boursier : MKB)	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)¹	531 934	517 660	549 799	264 626	124 779
Parts en circulation (en milliers)¹	28 050	25 950	25 700	12 600	6 100
Ratio des frais de gestion (%)²	0,45	0,45	0,45	0,45	0,52
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	0,45	0,45	0,45	0,45	0,52
Ratio des frais de négociation (%)³	-	-	-	-	-
Ratio des frais de négociation avant les remboursements (%)³	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	64,24	73,31	85,46	107,68	120,73
Valeur liquidative par part (\$)	18,96	19,95	21,39	21,00	20,45
Cours de clôture (\$)⁵	18,97	19,92	21,34	20,90	20,48

- Données à la clôture de la période comptable indiquée.
- Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi d'après le total des charges (exception faite des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille, de l'impôt sur le revenu et des retenues d'impôt) pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période, sauf indication contraire. Si le FNB a été établi au cours de la période, le RFG est annualisé depuis la date d'établissement jusqu'à la clôture de la période. Lorsqu'un FNB investit directement dans des titres d'un autre fonds (y compris les autres FNB), les RFG présentés pour le FNB comprennent la tranche des RFG de tout autre fonds attribuable à ce placement. Toute distribution de revenu de FNB gérés par le gestionnaire reçue dans le but de compenser des frais payés à l'égard de ces FNB, mais qui ne sont pas considérés comme étant imputés en double aux termes des exigences réglementaires, est traitée à titre de charge ayant fait l'objet d'une renonciation aux fins du RFG. Le gestionnaire peut renoncer aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et supprimer la renonciation ou l'absorption de ces frais en tout temps sans préavis.
- Le ratio des frais de négociation représente le total des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période. Lorsqu'un FNB investit dans des titres d'un autre fonds (y compris les autres FNB), les ratios des frais de négociation présentés pour le FNB comprennent la tranche des ratios des frais de négociation de tout autre fonds attribuable à ce placement. Le gestionnaire peut rembourser le FNB pour certaines commissions de courtage et certains autres coûts de transaction (y compris ceux payables au dépositaire ou à ses agents). Le gestionnaire peut effectuer ces remboursements à son gré et y mettre fin en tout temps sans préavis.
- Le taux de rotation du portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le portefeuilliste du FNB gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du FNB au cours d'une période est élevé, plus les coûts de négociation payables par le FNB sont élevés au cours de la période et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB. Le taux de rotation du portefeuille n'est pas indiqué lorsqu'un FNB existe depuis moins de un an.
- Cours de clôture, ou valeur médiane du cours acheteur et du cours vendeur en l'absence d'un cours de clôture, le dernier jour de négociation de la période à la Bourse de Toronto.